



Déclaration du 1er mai du SAREN :

Solidarité des retraités pour une vie digne

Comme chaque 1 mai, les travailleurs du monde entier célèbreront les victoires de près de plusieurs centaines d'années d'actions syndicales et présenteront leurs revendications en faveur du travail décent et du développement durable. Les retraités, profiteront de cette journée, pour revendiquer leurs droits et pour marquer leur présence en tant qu'ancien travailleurs encore actifs et que le capitalisme veut faire disparaître en mettant les caisses de retraite en faillite et en allant jusqu'à menacer la diminution de leur pension et ce ne sont pas les maigres augmentations de ces pensions qui relèveront le pouvoir d'achat des retraités..

En Algérie, le SAREN tient à réunir tous les retraités de l'éducation autour de revendications pouvant revaloriser leur pension, sauvegarder leur santé et leur permettant d'avoir une vie digne.

Devant les menaces qui pèsent sur la caisse de retraite en Algérie, la dégradation de la santé des retraités dont le taux de mortalité ne cesse d'augmenter après de dures années de travail et un départ en retraite unique à partir de 60 ans, et devant l'ignorance de la part des syndicats de travailleurs vis-à-vis du retraité, il est de notre devoir de créer un syndicat ou des syndicats propres à ce corps. Depuis deux ans, en période de COVID_19, nous avons assisté à une plus grande disparition de nos camarades retraités dû particulièrement à la pandémie et à la dégradation du pouvoir d'achat.

Les Pensionnées et Retraités, toutes des personnes de 3e âge, constituent des populations le plus souvent attaquées par des prédateurs de la vie humaine sous le prétexte que, n'étant plus en activité, elles n'auraient besoin que du strict minimum pour vivre. Apparemment dépourvues de moyens de revendication et sans défense en Afrique, elles gardent le sentiment d'être

ségrégré, parce que toujours victimes des Administrations qu'elles ont pourtant servies avec abnégation durant leur service professionnel.

APRÈS UN PREMIER APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DE LA CAISSE DE RETRAITE LE SAREN REVENDIQUE :

- Une enquête sur la CNR et sur sa gestion. Cette enquête devrait s'opérer au niveau de la CNR depuis l'affaire Khalifa, car sur les 3 217 503 de pensionnés seuls 25 % touche une pension totale alors pourquoi cette caisse se trouve en crise selon les déclarations des responsables. Le SAREN continuera à demander une enquête sur cette caisse qui dévoilera la réalité des chiffres.
- Devant les injustices, le manque de transparence sur l'information de l'état réel du bilan financier de la CNR, SAREN qui déposera bientôt son dossier de représentant des retraités, veillera à défendre leurs droits.
- Répondant à l'appel des retraités et de leurs conditions de vie, le SAREN, plaide pour ce qui suit :
 - 1) Les droits, en particulier le droit d'organisation et de la participation des syndicats des retraités à toutes les négociations avec le patronat et le gouvernement.
 - 2) La participation du patronat à participer à la création d'un fond spécial dans la CNR qui couvrira toute crise budgétaire de la Caisse.
 - 3) Pour une augmentation effective des pensions de moins de 100 000 DA et rejette les miettes que l'état distribue pour les moins de 80 000 DA
 - 4) Le relèvement effectif de toutes les faibles pensions, y compris les pensions de réversion suivant le pouvoir d'achat du pays pour que tous les pensionnés et retraités, aient une pension digne pour vivre après un grand nombre d'années de travail.
 - 5) Création d'une pension minimale PMG (Pension Minimale Garanti) estimée en 2021 à 45 000 DA
 - 6) Indexation des pensions de retraite aux augmentations des salaires (comme cela existe dans d'autres pays).
 - 7) Création d'une grille des pensions en fonction de la valeur du point indiciaire de la catégorie de chaque ministère.

- 8) L'abolition de l'impôt sur le revenu global (IRG) ainsi que toutes impositions des pensions pour les retraités (les pensions doivent être défiscalisées, car ce n'est plus un salaire).
- 9) Assurer une vie digne aux retraités :
- Prise en charge des retraités incapables de se prendre en charge dans des centres de vieillesse
 - Droit au logement social pour les sans logements
- 10) Assurer aux retraités la gratuité :
- des soins publics de santé (là où cela n'existe pas),
 - celle du transport urbain public et inter urbain public,
 - droit à tous les avantages sociaux octroyés pendant leur fonction.
- 1) Assurer le paiement de la retraite dès le premier mois et l'accompagner d'une prime de départ de douze (12) mois de salaire prise en charge par le patronat pour les travailleurs qui relèvent du Ministère du Travail (là où cela n'existe pas.)

POUR LE SAREN

Le Secrétaire Général : REZKI AZ EDDINE

